UCLouvain

lneer2433

2023

Nederlands voor communicatiewetenschappen - Intermediair niveau - Begin deel 2

3.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2

Enseignants	Dachy Valérie ;Labate Simon (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement développe plus avant le niveau intermédiaire (début du deuxième degré) et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour l'unité d'enseignement de niveau intermédiaire (poursuite et fin du premier degré) LNEER1333 ou un cours de niveau équivalent (niveau B2- du CECRL pour la compréhension à l'audition, niveau B2 pour la compréhension à la lecture, niveau B1 pour l'expression orale et niveau B1- pour l'expression écrite).
Thèmes abordés	Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** Cette UE a pour objectif de développer les aptitudes réceptives (compréhension à l'audition et à la lecture) et productives (expression orale et écrite). L'expression orale y occupe une place importante ! **Compréhension à la lecture** 1 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre en détail des textes factuels sur des sujets généraux et relatifs à son domaine d'études ainsi que de comprendre des articles sur des problèmes contemporains et de saisir la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur. *Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».* **Compréhension à l'audition** • Individuelle 2 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre des programmes télévisés ou radiodiffusés sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'études à condition que la langue en soit de niveau standard. • Interactive A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre une conversation quand une langue claire et standard est utilisée et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs au domaine d'études. *Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».* **Expression orale** • Individuelle A la fin de cette UE l'étudiant est capable de faire une présentation sur des sujets généraux ou relatifs à son domaine d'études, de développer son point de vue sur un sujet d'actualité et d'expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. • Interactive A la fin de cette UE l'étudiant est capable de communiquer avec un bon contrôle grammatical et avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une conversation/ discussion avec des locuteurs natifs soit possible à condition que le sujet en soit familier ou relatif au domaine d'études. *Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».* **Expression écrite** 4 A la fin de cette UE l'étudiant est capable d'écrire une lettre personnelle simple, une brève note ou un petit résumé et d'écrire de petits rapports factuels et descriptifs en y ajoutant une brève opinion personnelle. *Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »*

	5	**Code** • Consolidation et élargissement du vocabulaire • Consolidation de la maîtrise des structures (en particulier celles qui posent problème aux Francophones). **Culture** Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les étudiant·e·s se verront attribuer au moins deux notes au cours de l'année académique : une à l'issue du premier quadrimestre (Q1), une autre à la fin du deuxième quadrimestre (Q2) ; en cas d'échec, l'étudiant·e pourra obtenir une nouvelle cote à la fin de la 2e session d'examens. Les notes sont constituées à la fois de la réalisation de diverses tâches (évaluation permanente) et d'examens (évaluation sommative/certificative). Concrètement, l'évaluation prendra la forme suivante#: **Premier quadrimestre (30% du total de l'année)** — 20 points répartis comme suit : ***1. Évaluation permanente*** • **4 points** seront attribués à la réalisation des tâches demandées en cours de quadrimestre dans le respect des consignes#; certaines pourront être réalisées en classe, d'autres à domicile. Un·e étudiant·e absent·e pour des raisons légitimes sera autorisé à soumettre ses tâches endéans un délai supplémentaire convenu avec l'enseignant·e. • **2 points** seront attribués aux premières phases de la préparation du projet vidéo du Q2 ou au contenu du portfolio détaillant la participation au Projet Tandem, selon le choix de parcours de l'étudiant·e. Tout retard ou non-respect des consignes sera sanctionné. ***2. Évaluation sommative*** • **14 points** seront attribués à l'issue d'une évaluation écrite qui se déroulera en fin de quadrimestre. Elle portera sur# le vocabulaire thématique du syllabus et les éléments culturels des thèmes abordés au Q1. Après un questionnaire vérifiant leur acquisition du vocabulaire et certaines connaissances culturelles, les étudiant·e·s devront réaliser une production écrite sur base d'au moins une source textuelle (compréhension à la lecture) et d'au moins une source audiovisuelle (compréhension à l'audition). **Deuxième quadrimestre (70% du total de l'année)** — 20 points répartis comme suit : Au Q2, l'étudiant·e sera évalué·e sur base des composantes suivantes: ***1. Évaluation permanente*** 1.1. La présentation d'un travail de groupe relatif au domaine de la communication OU la participation au projet Tandem avec la KULeuven. (**5 points**) • **Projet vidéo**#: en binôme, les étudiants·es présenteront#en classe un sujet de sorte à le promouvoir à l'aide d'une vidéo de 5 minutes et d'un fichier PowerPoint, Prezi ou Genial.ly. Les étudiant·e·s seront évalué·e·s sur le contenu et la langue, mais également sur l'originalité de la vidéo et de la présentation ainsi que sur le respect des consignes (y compris les deadlines). • **Projet Tandem**#: travail réalisé en binôme avec un·e étudiant·e de la KULeuven en sciences de la communication. Outre les soirées d'ouverture et de clôture, les participants se rendront une fois en Flandre, et accueilleront leur partenaire en Wallonie, et prendront part à différentes activités en commun qu'ils décriront dans un journal de bord illustré de photos. 1.2. La réalisation de tâches demandées au cours du second quadrimestre, dans le respect des consignes. Certaines pourront être réalisées en classe, d'autres à domicile. Un·e étudiant·e absent·e pour des raisons légitimes sera autorisé à soumettre ses tâches endéans un délai supplémentaire convenu avec l'enseignant·e. (**3 points**) ***2. Évaluation sommative*** 2.1. Examen oral (**6 points**) L'évaluation orale individuelle se déroulera en session de juin et portera sur#: • une discussion basée sur le contenu d'un dossier de presse documenté de 4-5 pages (différentes sources#: article(s) récent(s), interviews, reportages… portant sur un des thèmes du syllabus ou un thème lié à la communication) réalisé par l'étudiant·e et remis en semaine 13 au plus tard à l'enseignant·e sur un support précis, selon des modalités qui seront précisées. Si l'étudiant·e n'a pas remis de dossier, il/elle ne pourra pas prendre part à l'examen oral. • une discussion sur les autres sujets abordés au cours (thèmes, vidéos, projet, tâches…) 2.2. Examen écrit (**6 points**)#: L'évaluation écrite se déroulera durant la dernière semaine du second quadrimestre. Elle portera sur les éléments suivants#: • Le vocabulaire thématique du syllabus et les éléments culturels abordés durant les séances de cours • L'application des compétences de compréhension à l'audition, compréhension à la lecture et de maîtrise de la grammaire afin de réaliser une production écrite personnelle. **Rappel**#: Le partiel écrit portant sur la matière du Q1 sera à (re)faire **obligatoirement** au Q2 en fin de quadrimestre si la note obtenue pour l'évaluation écrite du Q1 était inférieure à 10/20 ou si l'étudiant·e ne l'avait pas présentée (absence, note de présence, maladie, accident, ...). Les points de l'évaluation permanente ne peuvent pas être améliorés : ils sont définitivement acquis au cours du Q1. **Session d'août-septembre (100 %)** — 20 points répartis comme suit : Les étudiants·e·s inscrit·e·s à l'examen lors de cette session devront présenter les éléments suivants : • un examen écrit portant sur la matière de toute l'année, similaire à celui de juin (vocabulaire, éléments culturels, production écrite sur base de sources textuelles et audiovisuelles). (**9 points**) • un examen oral obligatoire similaire à celui de juin. (**6 points**) Par ailleurs, les points acquis par l'évaluation permanente au cours du second quadrimestre (p.ex. projet vidéo ou tandem) seront reportés (**5 points**) s'ils sont en faveur de l'étudiant·e. En revanche, si l'étudiant·e a obtenu une note insuffisante ou n'a pas participé à l'un des projets, il devra réaliser un projet vidéo tout·e seul·e. Les tâches

Méthodes d'enseignement	Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études. Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales (revues au préalable à domicile) par#: • des activités réceptives : textes écrits et audiovisuels accompagnés d'exercices de compréhension (p.ex. phrases à trous, reformulations…). • des activités de production orale (jeux de rôles, débats, conversations, présentations informelles…) et écrite (rédaction de courriels, commentaires personnels, textes créatifs…) • la présentation orale d'un travail de groupe relatif au domaine de la communication ou de la participation au Projet Tandem (voir plus bas). Les activités du cours requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant (p.ex. exercices, étude du vocabulaire, révisions grammaticales, lectures, visionnages, productions écrites…). Cette pédagogie, résolument active et motivante, permettra à l'étudiant·e de développer une aisance à converser en néerlandais. Le cours se donnera en présentiel, sauf si la situation sanitaire ne le permet pas.
Contenu	Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.#Pour chaque thème, les compétences productives et réceptives seront exercées afin de consolider et d'étendre la maîtrise du vocabulaire et des structures, entre autres via la réalisation de productions orales (en interaction ou non), textuelles, visuelles et audiovisuelles.
Ressources en ligne	https://moodleucl.uclouvain.be/
Bibliographie	Syllabus du cours : *LNEER2433 - Nederlands voor communicatiewetenschappen - Intermediair niveau - Begin deel 2*
Autres infos	• Cours en groupes de max. 20 étudiants (dans la mesure du possible) • L'enseignant·e est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté·e par courriel aux heures de bureau. Les questions d'ordre administratif (p.ex. inscription dans un groupe, modalités des examens…) sont à adresser au coordinateur du cours. • Heures présentielles : 30 heures (= 1 ECTS) à raison de 1h par semaine, tant au Q1 qu'au Q2. Les étudiant·e·s doivent s'assurer de choisir un groupe dans lequel ils/elles peuvent rester toute l'année, sans conflit horaire. • Travail autonome : 60 heures (= 2 ECTS)
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3		